

COMMISSION  
CULTURE ET PATRIMOINE

SAISON 2022-2023 : COMMENT  
DYNAMISER LA CULTURE SUR  
SON TERRITOIRE ?



Compte-rendu de la séance du lundi 19 septembre 2022

I INTERVENANTS

**Laurent ROTURIER**, Directeur régional des affaires culturelles

**Carole SPADA**, Directrice régionale adjointe des affaires culturelles



🕒 Le lundi 19 septembre de 17h à 18h

📍 En visioconférence

### Élus référents :

- **Arnaud Péricard**, maire de Saint-Germain-en-Laye (78),  
👤 vice-président de l'AMIF en charge de la culture et du patrimoine
- **Annie Tissier**, adjointe au maire de Flagy (77)



## I ELEMENTS DE CONTEXTE

### Situation des établissements culturels et des associations

#### Cinémas

Le Centre national du cinéma (CNC) note une hausse de la fréquentation cinématographique de 26% entre le mois de juin 2021 et juin 2022. Pour autant, les entrées comptabilisées restent nettement inférieures à celles de l'avant crise : entre janvier et juin 2022, on totalisait 73 millions d'entrées, soit **30% de moins que sur la même période en 2019**. Plus inquiétant encore, une étude dévoilée par le CNC courant mai 2022 démontre **que 48% des Français sont revenus moins souvent voire plus du tout au cinéma depuis la réouverture des salles en mai 2021**. En cause : la perte d'habitude de se rendre au cinéma, la perception du prix du billet, le port du masque, ou encore la préférence pour regarder des films sur d'autres supports. **Les cinémas continuent de pâtir des freins conjoncturels liés à la crise sanitaire** – la levée des restrictions ne remontant qu'à la mi-mars – même s'ils sont également soumis à des freins structurels comme la **cherté du prix du billet et la concurrence renforcée des plateformes de VOD**. Le CNC a d'ores et déjà évoqué plusieurs pistes de solutions relatives à la programmation, l'expérience de la salle ou encore l'offre tarifaire ; ce dernier point ne faisant pas consensus avec la Fédération nationale des cinémas français qui juge qu'une baisse du prix des billets limiterait fortement la capacité d'investissement.

#### Musées

Après une reprise timide de la fréquentation des musées et monuments lors de l'année 2021 – évaluée en moyenne à **66% en-deçà de celle de 2019** – les derniers mois semblent être prometteurs pour la suite de l'année 2022. Plusieurs grands musées et monuments retrouvent des niveaux de fréquentation se rapprochant sensiblement de ceux d'avant crise, à l'image du musée d'Orsay, du Centre Pompidou ou de l'Arc de Triomphe. Ces derniers recouvrent, en effet, entre **80 et 85% de leur activité pré-Covid**. Ces résultats dépassent même les prévisions qui tablaient sur un tel redressement à l'horizon 2023 voire

2024. Pour autant, **quelques sites franciliens subissent encore les effets de la crise sanitaire**, dont l'absence de touristes chinois ; c'est le cas du Louvre, ou du château de Versailles qui connaît à ce jour une baisse de 44% par rapport à 2019.

### Spectacle vivant

En début d'année, Roselyne Bachelot, alors ministre de la Culture, indiquait **une baisse de 20 à 25% dans les salles de spectacle vivant** par rapport à la même période en 2019. Il faut rappeler que les restrictions étaient encore en vigueur lors des premières semaines de 2022, avec entre autres une jauge maximale pour le public assis fixée à 2 000 personnes et l'interdiction des concerts debout. Cette désertification des salles se télescope avec un rapport de la Cour des comptes, paru fin mai, qui fait état d'une **faible diffusion des spectacles, malgré une offre prolifique**, d'une absence de données fiables sur le nombre de spectacles et d'entrées, et enfin du « saupoudrage des aides ». Le rapport souligne également que **désormais les collectivités locales contribuent presque aux trois quarts des financements du spectacle vivant**.

### Associations culturelles

Le dernier baromètre de la Coordination et fédération des associations de culture et de communication (Cofac), paru fin novembre 2021, indiquait **une mobilisation difficile des bénévoles pour 66% des associations**, eu égard à la crise sanitaire, et la nécessité de former de nouveaux responsables bénévoles dans un contexte où **les fonds de formation des bénévoles sont jugés insuffisants**. Plus largement sont pointés du doigt le déficit de soutien à la structuration du secteur, la suppression des emplois aidés ou la complexité du financement.

## Situation préoccupante des festivals

### Déficit de festivaliers et risque financier

Après deux années de crise, les festivals connaissent une reprise difficile malgré une offre de concerts particulièrement élevée. Loin de l'euphorie pressentie, les festivals présentent au contraire un **déficit de fréquentation de l'ordre de 20 à 30% par rapport à 2019** ; beaucoup d'entre eux n'ayant pas joué à guichets fermés. Les professionnels du milieu observent en outre une **baisse de fréquentation des nouveaux spectateurs** (jadis représentant 25 à 35% des festivaliers) posant *de facto* le constat d'une perte d'accessibilité des lieux culturels induite par la pandémie. Ce manque général de spectateurs fait peser **un risque financier sur les festivals**, dont la rentabilité se situe autour des 90% de remplissage, qui se trouve démultiplié par **une inflation des dépenses**, notamment sur le budget des décors, et une **pénurie de matériel**. Pourtant quelques festivals arrivent à tirer leur épingle du jeu avec des niveaux de fréquentation presque similaires à ceux d'avant crise voire légèrement supérieurs : en Ile-de-France, c'est le cas des Solidays (bois de Boulogne) qui a battu son record de fréquentation ainsi que de We Love Green (bois de Vincennes).

## Pénurie de techniciens

Le départ d'un certain nombre de professionnels du secteur culturel vers d'autres métiers pendant la crise sanitaire et la concentration d'évènements en 2022, principalement sur la période estivale, entraînent un **manque d'effectif au sein des équipes et notamment parmi les techniciens** (son, lumière, montage...); équipes fonctionnant donc en flux tendu, sans possibilité de remplacement. Seul point positif, les techniciens, devenus rares et précieux, peuvent **revoir à la hausse leurs prétentions salariales** et ainsi contrebalancer la perte de salaires lors des deux années de crise et ce, au moins jusqu'à cet hiver.

## Perspectives budgétaires

Pour cette nouvelle saison culturelle, la Fédération nationale des directeurs des affaires culturelles (Fnadac) s'attend à une baisse de 10 à 20% des budgets alloués par les collectivités aux établissements et associations culturels. Les contraintes importantes qui pèsent sur les budgets des collectivités, plus importantes du fait de la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, risquent en effet de conduire de nombreuses communes à diminuer leur budget alloué à la culture.

« On peut craindre que, comme en 2014-2015, la culture redevienne une variable d'ajustement. On voit déjà des budgets primitifs revus à la baisse. Le poids financier des compétences obligatoires est tel qu'il ne reste plus grand-chose pour le reste », confirme Vincent Guillon, codirecteur de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC).

## Dispositifs d'aides au secteur culturel

### Plan de relance

En février 2022, le ministère de la Culture avait indiqué que 75% des 2 milliards € de crédits du plan de relance avaient été engagés (dont 400 millions au titre du PIA 4), **soit 1,2 milliard €**. Sur ces derniers, **460 millions € ont d'ores et déjà été territorialisés, dont 250 millions gérés par les DRAC :**

- 280 millions € pour le patrimoine, dont 140 millions spécifiquement gérés par le Centre des monuments nationaux ;
- 80 millions € pour le spectacle vivant ;
- 70 millions € pour les opérations de rénovation et de digitalisation des écoles d'enseignement supérieur du ministère de la Culture ;
- 30 millions € pour les bibliothèques.

Pour l'Ile-de-France, une enveloppe de 408 millions € avait initialement été prévue, avec la répartition suivante :

- 202 millions € pour les établissements culturels

- 68 millions € pour les écoles d'art
- 64 millions € pour le patrimoine
- 38 millions € pour le spectacle vivant
- 36 millions € pour les livres et le cinéma

En plus de ces enveloppes, d'autres crédits de soutien aux filières culturelles sont répartis dans les territoires et concernent : le soutien en investissement pour la modernisation des bibliothèques, l'aide à la filière presse, le plan cinéma et audiovisuel, le plan de soutien à la filière musique et les quartiers culturels créatifs. **Pour l'Île-de-France, ce sont 143 millions € qui ont été répartis à la fin décembre 2021 pour 3 409 bénéficiaires. La programmation des opérations d'investissement table sur un montant de 118 millions € pour 34 projets.**

### Autres dispositifs d'aides financières

Fin 2021 et début 2022, la **réactivation des mesures transversales** a été appliquée au secteur culturel (dispositif « coûts fixes », activité partielle, allongement à 10 ans du remboursement des prêts garantis par l'Etat) et des mesures spécifiques pour les intermittents et le spectacle vivant avaient été réintroduites (activité partielle sans reste à charge).

### Aides alternatives des collectivités

Au-delà d'un soutien financier, les collectivités peuvent fournir des aides alternatives au secteur culturel, entre autres par la **mise à disposition de locaux et d'équipements, l'apport de compétences sur des fonctions support** (communication, montage de dossiers...), ou encore en se faisant le relais pour le recrutement des bénévoles dans un contexte où 25% des associations relèvent du secteur culturel. Dans le même temps, les collectivités ont la possibilité de **faire usage de la commande publique**, via une commande d'interventions, par exemple dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle. Pour aider à la professionnalisation des acteurs culturels, les collectivités sont aussi susceptibles de **s'investir dans l'impulsion de projets artistiques par le biais du développement de résidences sur le territoire.**

## I POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET ECHANGES

**Arnaud Péricard**, maire de Saint-Germain-en-Laye (78) et élu référent de la Commission Culture et patrimoine remercie les élus pour leur présence et la DRAC pour leur disponibilité et leur écoute.

La situation est aujourd'hui incertaine avec des fréquentations qui ne sont pas encore celles d'avant la crise sanitaire. La question est de savoir s'il s'agit d'une situation conjoncturelle ou d'une problématique de fond. Sur la question budgétaire et à l'approche de l'examen du projet de loi de finances, il est nécessaire de rester vigilant afin de veiller à ce que la culture ne soit jamais une variable d'ajustement de la politique budgétaire ; le maintien d'une activité culturelle et patrimoniale est

essentiel, peut-être encore plus dans les temps de crises.

## Intervention de Laurent Roturier, Directeur régional des affaires culturelles

D'abord, **le bilan des Journées Européennes du Patrimoine est positif**. Cela montre une fois de plus l'attachement des Français au patrimoine et incite à maintenir ces politiques culturelles dans ces temps de crises. Par ailleurs, **la situation financière du monde culturel n'est pas alarmiste** et les plans de soutien durant ces deux dernières années ont porté leurs fruits avec la préservation de l'écosystème de la culture (sans nier les difficultés qui ont pu être rencontrées). Il y a eu durant cette saison estivale beaucoup de reports d'événements mais peu d'annulations sèches. La demande en propositions a de nouveau augmenté depuis la réouverture des lieux culturels.

**Le cinéma reste toutefois un point de préoccupation particulier avec une fréquentation plus faible que ce qui était envisagé, surtout sur la catégorie des seniors**. Paradoxalement, la fabrication d'images ne s'est jamais aussi bien portée mais elle ne se traduit pas nécessairement par une arrivée en salle. Une difficulté supplémentaire est la réticence des distributeurs à diffuser les films en salle. Par exemple, Disney a décidé de sortir son film de Noël directement sur les plateformes de vidéo à la demande cette année.

Enfin, **la transition écologique du secteur culturel est une thématique centrale** (dans les questions de transports des équipes artistiques et des œuvres, de la mobilité des publics, de protection des paysages etc.). L'annonce de la diminution des horaires d'illuminations va dans ce sens et est saluée. Le partage des bonnes pratiques, notamment dans la conjugaison des impératifs de maintien du patrimoine et développement des énergies renouvelables, est primordial.

## Intervention de Carole Spada, Directrice régionale adjointe des affaires culturelles

S'agissant de « L'été culturel », 435 dossiers de projet ont été déposés dont 304 ont été retenus. Ils ont pu être valorisés à travers un Agenda Ouvert sur le site de la DRAC et une brochure papier sera éditée (ce support étant sollicité). **La proposition culturelle estivale était dense et doit être interprétée comme le résultat positif de ce qui était préparé depuis deux années en anticipation de la « sortie » de la crise sanitaire**. Les fréquentations sont globalement positives et un bilan de la fréquentation compilée des 304 projets sera bientôt disponible.

**Le dispositif « C'est Mon Patrimoine » est une opération d'éducation artistique et culturelle**. Les communes qui le souhaitent peuvent s'en saisir ; il est en priorité destiné aux territoires ruraux et aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) à destination de l'enfance pour valoriser l'architecture et le patrimoine. **L'appel à projet se fait autour de janvier/ février**.

Les festivals estivaux ont connu une fréquentation correcte (certains étaient complets) mais des annulations pour des raisons climatiques ont été observées (fortes pluies dans le cas de WeLoveGreen,

sinon canicules). Certains sont malgré tout déficitaires à cause de l'augmentation des coûts de production. Par ailleurs, la question de l'impact écologique de ces rassemblements doit dorénavant se poser, tant sur les déplacements humains induits par de tels événements que la consommation énergétique de l'évènement en lui-même.

Les monuments historiques et les musées connaissent un retour des touristes européens et nord-américains mais le retour des touristes asiatiques reste encore fortement en deçà des niveaux pré-crise sanitaire. La question d'une meilleure irrigation et circulation des publics sur l'ensemble des sites en Ile-de-France se pose (désengorgement des gros sites et fléchage vers des sites plus modestes qui doivent être mieux identifiés). Cette thématique sera abordée le 06/12 à l'Institut de France lors de rencontres franciliennes, coorganisées avec le Comité régional du tourisme. Des interventions d'élus locaux mais également d'établissements publics nationaux et de structures de proximité sont prévues.

La fréquentation des lieux de spectacles vivants reste encourageante avec une moyenne de 76%. Les plus bas taux concernent les lieux de musiques actuels ; une piste d'explication sur ces lieux est celle d'une anticipation des publics avant la période des festivals.

Enfin, la situation des salles de cinéma est plus préoccupante. La fréquentation est en baisse de 25% par rapport à la période 2017-2019 (à l'échelle nationale ; la moyenne régionale est similaire) et concerne davantage les grands cinémas et multiplexes que les cinémas de proximité. C'est le futur grand chantier du monde de la culture avec l'enjeu de renouvellement des publics jeunes qui consultent principalement les films sur les plateformes. Le CNC est à l'origine de la création d'un nouveau fonds jeunes cinéphile annoncé pour favoriser la fréquentation des 15-25 ans dans les salles franciliennes. Il s'agit d'une aide de 8 000 € à 16 000 € à destination des salles avec des animations « façon cinéclub » pour continuer à faire vivre ces cinémas et notamment les cinémas d'art et essai. Elle sera ainsi couplée au Pass Culture pour ses bénéficiaires.

## Questions et retours d'expérience des participants

**Arnaud Péricard** souligne que l'objectif « Zéro Carbone » est multifactoriel (déplacements, proximité des transports en commun, gestion de la luminosité sur le site etc.). Il précise enfin qu'il y aura, à son sens, des conflits entre l'utilisateur et le citoyen : le citoyen a une conscience environnementale et souhaite qu'il y ait des avancées sur le sujet mais l'utilisateur (qui peut être le même individu) est contraint dans sa pratique pour ces mêmes raisons.

**Une élue d'un territoire rural fait ensuite un retour d'expérience sur les politiques culturelles en zones non denses.**

L'élue rapporte sa bonne expérience sur le dispositif « Art Territoire » pour l'accès à l'art avec des circuits de randonnées et cyclables sur lesquels se trouvent des affiches sur les villages étapes. Elle rapporte également son retour positif sur le cinéma en plein air ainsi que sur le dispositif du « [MuMo](#) » (musée mobile, en lien avec le Centre Pompidou) comme alternative au manque d'infrastructure dans les environs.

**Carole Spada** ajoute qu'il est intéressant que ces dispositifs de cinéma en plein air soient assurés par un exploitant de proximité dans le cadre d'une économie locale plus vertueuse.

### ***Un plan national sur le développement et le maintien du cinéma en centre-ville est-il prévu ?***

**Laurent Roturier** précise qu'aucun plan n'est prévu en particulier mais une commission à la DRAC traite de cette thématique ; la position constante est celle de soutenir le cinéma de centre-ville. Il ajoute par ailleurs que sur les métiers du cinéma et plus généralement de la fabrication d'images, le plan France 2030 est amené à les soutenir. Il souligne néanmoins que le modèle des salles en périphéries arrive peut-être à son terme. Un parallèle est fait avec le monde du livre qui était en crise et se porte bien aujourd'hui ; en d'autres mots, le cinéma est face à des défis mais il est envisageable de trouver des solutions durables.

### ***Des aides sur la rénovation énergétique des bâtiments culturels existent-elles ?***

**Laurent Roturier et Carole Spada** précisent qu'il n'existe pas d'aides spécifiquement sur cette problématique. Ils soulignent également comprendre la difficulté que représente la conciliation entre secteur protégé et réduction de l'impact carbone, par exemple avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur ces sites. La création récente du Fonds vert (annoncée par Elisabeth Borne) peut constituer une fenêtre d'opportunité car le fléchage des crédits n'est pas encore déterminé.

⇒ **L'AMIF maintient une veille constante à ce sujet.**

### ***Des fonds sont-ils prévus dans l'accueil culturel des touristes dans le cadre des JOP ?***

**Carole Spada** précise qu'il existe le dispositif « Olympiade culturelle » pour les deux années à venir avant le début des Jeux pour accompagner les territoires et populations. Il est souhaité toucher l'ensemble des départements franciliens et favoriser les départements qui n'accueilleront pas d'épreuves olympiques.

Plus spécifiquement, dans le Val d'Oise, les communes peuvent encore proposer des projets pour 2023 et 2024 dans le cadre de ce dispositif. Le contact est Nicolas Robert : [nicolas.robert@culture.gouv.fr](mailto:nicolas.robert@culture.gouv.fr).



## LISTE DES INSCRITS :

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>COMMUNE</b>	<b>FONCTION</b>
Alamarguy	Guy	Chevry-En-Sereine	Conseiller Municipal
Allier Coyne	Bénédicte	Guyancourt	Adjointe au Maire
Assrir	Nadine	Limours	Conseillère municipale à la médiation culturelle
Barretta	Christine	Dugny	Adjointe chargée de l'action culturelle
Baudart	Laura	Gif-Sur-Yvette	Maire-adjoint chargé des Affaires culturelles
Beguïn	Julie	Longjumeau	Adjointe au Maire chargée de la politique culturelle
Bellinelli	Guillaume	Roinville-sous-Dourdan	Maire
Berhouma	Wiam	Noisy Le Sec	Adjointe chargée de la culture
Biello	Silvio	Montsout	Maire
Bury	Cindy	Saint-Martin-Du-Tertre	Adjointe chargée de la vie associative, la culture et le sport
Caillaud	Clément	Viry-Châtillon	Maire adjoint
Capirossi	Pascale	Lésigny	Adjointe chargée de la culture et du monde associatif
Charpentier	Claire	Igny	Maire adjointe chargée de la Culture
Colombier	Christèle	Mesnil-le-Roi	Maire adjoint chargé de la culture et du patrimoine
De Bussy	André	Boulogne-Billancourt	Adjoint chargé de la culture
De Crépy	Emmanuelle	Versailles	Adjointe au maire
Dehosse	Christine	Jouarre	Adjointe au maire
Delamare	Valérie	Bois-Colombes	Adjointe au Maire chargée de la Culture
Delvaux	Ghislain	Esbly	Maire et Vice-Président chargé de la culture à Val d'Europe Agglomération
Dumas	Dominique	Commune-De-Vauhalla	Adjointe chargée du développement durable
Dupont	Fabienne	Saint-Germain-En-Laye	Directrice de la vie culturelle
El Bellaj	Jamila	Mantes-La-Jolie	Adjoint à la culture, patrimoine, transition écologique et cadre de vie
Flotterer	Marie-Noëlle	Montmagny	Adjointe à la culture
Fournier	Jacques	Le-Tremblay-Sur-Mauldre	Adjoint culture et patrimoine
Frot	Yannick	Saint-Fargeau-Ponthierry	Conseiller municipal délégué à la Culture et la base de loisirs
Fumee	Dorine	Villiers Sur Marne	Conseiller municipal et territorial
Grellier	Michele	Chatou	Première adjointe
Gueremy	Didier	Le Vésinet	Adjoint au Maire chargé de la Culture
Hafed	Amal	Le Thillay	Conseillère municipale
Herlem	Marlene	Beaumont-Sur-Oise	Adjointe à la culture, au patrimoine et aux festivités
Hertig	Sandrine	Villeneuve-La-Garenne	Maire adjointe chargée de la culture
Josse	Olivier	Vert-Le-Grand	Adjoint au maire
Lagille	Valérie	Château-Landon	Maire
Latronche	Patrice	Champigny-Sur-Marne	Adjoint au Maire
Lecomte	Marie	Lésigny	Directrice des affaires culturelles
Lecorbeiller	Jean	Rosny-Sur-Seine	Conseiller municipal délégué à la culture et patrimoine

Levy	Stéphane	Rueil-Malmaison	Rattaché à un service d'une collectivité - directeur financier
Martigne	Patricia	Brétigny-Sur-Orge	Maire adjointe Culture et Finance
Martin	Antoinette	Savins	Conseillère municipale
Mollard-Cadix	Laure-Agnès	Combs-La-Ville	Conseillère régionale
Morelle Losson	Laurence	Villepreux	1ère adjointe au maire, en charge de l'environnement, du développement durable, de l'agriculture et de la vie culturelle
Moulay	Bernadette	Viry-Châtillon	Adjointe à la culture et à la vie associative
Münzer	Déborah	Nogent-Sur-Marne	Vice-présidente chargée de la Culture au département du Val-de-Marne et adjointe chargée de la Culture à Nogent-sur-Marne
Ollier	Pierre	Massy	Maire adjoint chargé de la Culture
Patris	Stéphane	Limours	Adjoint au Maire chargé du patrimoine
Planche	Patrick	Beauchamp	Premier Adjoint
Poujol	Jean Louis	Chennevières-sur-Marne	Conseiller Municipal chargé de la Culture
Prehoubert	Virginie	Saint-Brice	Adjointe chargée de la Culture
Prigent	Nicole	Vert-Le-Grand	Maire adjointe
Provotal	Micheline	Villiers-sur-Orge	Adjointe chargée des finances et du social
Rabany	Stéphane	Villecresnes	Maire adjoint chargé de la Culture
Schwartz	Myriam	Saint-Rémy-Lès-Chevreuse	Adjointe chargée de la culture et de la communication
Senga-Remoué	Mady	L'Ile-Saint-Denis	Adjointe au Maire à la Culture
Teixeira	Sylvie	Villenoy	Adjointe au Maire
Touly Michon	Pascale	Wissous	Adjointe au Maire chargée de la Culture
Valenchon	Joelle	La-Chapelle-En-Vexin	Maire
Weiss	David-Xavier	Levallois	Premier Adjoint au Maire